UPSIDE DOWN RENNES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

EN VIGUEUR AU 1ER MAI 2026

Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services de l'entreprise individuelle PARIN Amandine (Upside Down Rennes) — siège social : 4 bis g rue du Lieutenant Colonel Dubois, 35000 Rennes. Studio : 4 rue du Lieutenant Colonel Dubois, 35000 Rennes. Les présentes annulent et remplacent les versions précédentes.

SOMMAIRE

1 Objet
2 Lieu de tenue des cours
3 Vente à emporter
4 Informations précontractuelles
5 Description des Services
6 Accès aux services & règlement intérieur
7 Disponibilité des services
8 La commande
9 Modification / Annulation
10 Prix
11 Conditions de paiement
12 Exécution & résolution du contrat
13 Renouvellement du contrat
14 Règlement intérieur
15 Rétractation et remboursement
16 Réclamations
17 Force Majeure
18 Garantie et Responsabilité
19 Conservation & archivage
20 Données personnelles
21 Propriété Intellectuelle
22 Loi applicable, Litiges
23 Personnes mineures
24 Langue du contrat
A1 Annexe — Services et Tarifs
A2 Annexe — Règlement intérieur

ARTICLE 1

OBJET

1.1 — Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services (ci-après, les « Conditions Générales ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes et prestations de services exécutées par l'entreprise individuelle PARIN Amandine (ci-après, « l'entreprise ») – notamment celles réalisées depuis le site www.upsidedownrennes.fr – dont le siège social est établi au 4 bis g rue du lieutenant Colonel Dubois – 35000 Rennes.

Les conditions générales s'appliquent auprès d'acheteurs qu'ils soient professionnels ou particuliers (ci-après, « le Client »), désirant acquérir ou bénéficier des prestations de services (ci-après, les « Services ») proposés par l'entreprise dans l'enceinte de son studio au 4 rue du lieutenant colonel Dubois 35000 Rennes. Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison, et de gestion des éventuels retours des services commandés par le Client ainsi que les conditions d'annulation des commandes de services proposés par PARIN Amandine / Upside Down Rennes au Client, notamment à partir du site.

1.2 — Durée d'application

Le fait pour le Client, de commander sur le site https://upsidedownrennes.fr/ des services emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales. Le client déclare avoir pris connaissance de ces dernières, les avoir acceptées sans réserve avant son achat de service. À cet égard, elles lui sont opposables conformément aux termes de l'article 1119 du code civil. La vente de services est réputée conclue à la date de validation de la commande ou lors du paiement du prix de cette dernière par le Client. Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés par l'entreprise. Les présentes Conditions Générales de Vente sont valables à compter du 1er mai 2026, annulent et remplacent les précédentes appliquées.

La revente ou la distribution de produits et services achetés sur le site « https://upsidedownrennes.fr/ » est strictement interdite. Les présentes Conditions Générales de Vente expriment l'intégralité des obligations des parties. Aucune condition générale ou spécifique communiquée par le Client ne pourra s'intégrer aux présentes Conditions Générales de Vente. Ces Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de passation de la commande.

ARTICLE 2

LIEU DE TENUE DES COURS

2.1 Les cours ont lieu, sans exception, dans l'établissement ouvert à cet effet par l'entreprise individuelle PARIN Amandine situé au 4 rue du Lieutenant Colonel Dubois 35000 Rennes.

2.2 Nous avons ajouté des clauses spécifiques dans nos conditions générales de vente relatives à un éventuel retour de la COVID-19 ou en cas de situation semblable :

- Si l'entreprise est contrainte à une fermeture administrative ordonnée par le gouvernement pour cause de COVID-19 ou autre pandémie, l'entreprise reportera la date de validité de la formule choisie d'autant de jours que durera la fermeture.
- L'entreprise proposera également (en cas de contrainte à une fermeture administrative suite à un éventuel retour de la COVID-19 ou situation semblable) la mise en place de cours en ligne afin que vous puissiez continuer à vous maintenir en forme. Les cartes de cours seront alors décomptées par unité. Toutes les

conditions générales de vente s'appliqueront alors sans restriction à ce service hormis l'article 2.1 et l'article 3 qui feront l'objet d'une révision, les cours étant alors donnés en ligne via une application de visio-conférence.

- Nous pouvons être soumis à la mise en place du pass sanitaire dans notre établissement. Merci de bien vérifier que vous êtes en possession de ce dernier avant de valider définitivement votre commande. Nous ne serons pas en mesure de vous rembourser le cas échéant.

2.3 En revanche, si aucune restriction n'est mise en place concernant les déplacements et que vous décidez de ne pas vous déplacer ou de ne pas assister à un cours en raison de la COVID-19 ou situation similaire, nos conditions générales de vente sont applicables. Par exemple, si vous contractez la COVID-19 et êtes dans l'obligation d'annuler votre réservation moins de 12h avant la date de début du cours, l'entreprise considérera cela comme une annulation pour cause de maladie.

ARTICLE 3

VENTE À EMPORTER

Les produits et services présentés sur le site https://upsidedownrennes.fr/ ou en vente en direct au sein de l'école sont uniquement vendus dans le cadre d'une « vente à emporter », ce qui signifie qu'aucune livraison n'est effectuée par l'entreprise. Le Client doit absolument venir retirer les produits commandés, pendant les horaires d'ouverture de l'entreprise, à l'adresse suivante : 4 bis g rue du lieutenant colonel Dubois, 35000 Rennes.

ARTICLE 4

INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

4.1 Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV.

Sont transmises au Client, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes : les caractéristiques essentielles des Services ; le prix des Services et des frais annexes ; en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel l'entreprise s'engage à exécuter le Service, à remettre le Produit quel que soit son prix et toute autre condition contractuelle ; les informations relatives à l'identité de l'entreprise, à ses coordonnées postales, téléphoniques si elles existent, électroniques et à ses activités ; les informations relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et autres conditions contractuelles ; la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ; les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat, ainsi que les modalités prévues par l'entreprise pour le traitement des réclamations ; en cas de vente, l'existence et les modalités d'exercice de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-1 et suivants du code de la consommation, de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du code civil, ainsi que, le cas échéant, de la garantie commerciale et du service après-vente respectivement visés aux articles L. 217-15 et L. 217-17 du code de la consommation ; les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes ; la durée du contrat et les conditions de sa résiliation.

ARTICLE 5

DESCRIPTION DES SERVICES

5.1 Le Client a la possibilité de passer sa commande de services en ligne via notre site internet sur la plateforme de réservation DECIPLUS dans la limite des stocks et disponibilités. L'entreprise propose différents types de services dont les tarifs sont détaillés et définis en Annexe 1 des présentes.

5.2 Par commande, il faut entendre tout ordre d'achat portant sur nos produits et services figurant sur nos tarifs, et accepté par notre entreprise, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le bon de commande en cas de devis.

5.3 Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive. Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours à la suite de votre commande en ligne sauf sur les évènements à date précise comme stages et ateliers (ce délai n'est pas applicable pour un achat effectué directement au studio).

5.4 L'entreprise propose différentes prestations, à savoir : des cours collectifs ; des cours particuliers ; des cours privés pour des groupes d'amis, enterrements de vie de jeune fille, enterrements de vie de garçon, anniversaire, comités d'entreprises, etc. ; des workshops (cours non réguliers) et des stages thématiques (non réguliers) ; des prestations de location de salle ; des prestations de practices ; des prestations de shooting photos (sur demande) ; la revente de produits et accessoires nécessaires à la pratique de la pole dance et de ses activités annexes ; la revente de produits et accessoires en lien avec la Pole Dance et l'activité sportive ; la revente de produits et accessoires en lien avec le bien-être.

5.5 Les services sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité de l'entreprise ne pourrait être engagée.

ARTICLE 6

CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pour assurer le bon fonctionnement, la sécurité des services et permettre à chaque client de participer, l'accès aux services est conditionné au respect des règles suivantes :

- Le Client devra se présenter 15 minutes avant l'heure de début du cours. L'accueil des élèves pour chaque cours se fait jusqu'à 5 minutes avant le début du cours.
- Passé ce délai, un retard de 5 min peut être toléré selon le niveau de l'élève et l'appréciation de l'enseignant. Au-delà nous ne pourrons malheureusement pas autoriser l'accès au Studio.
- L'heure de début de réalisation des Services ne sera pas décalée en cas de retard du Client quel qu'en soit la cause.
- Tous les services sont nominatifs et ne peuvent en aucun cas être cédés à un tiers.
- Le Client devra respecter le règlement intérieur de l'entreprise, sous peine d'expulsion du cours sans remboursement. (Cf. Règlement intérieur)

ARTICLE 7

DISPONIBILITÉ DES SERVICES

7.1 Pour des raisons d'organisation des ressources et de disponibilité des places pour les cours, les réservations pour les cours collectifs, les cours privés, les cours virtuels doivent impérativement être annulées jusqu'à vingt-quatre (24) heures avant le début du cours. À défaut d'annulation et passé ce délai, selon qu'il s'agit d'un cours collectif, d'un cours privé ou d'un cours virtuel, le montant ou la durée du cours sera dû.

7.2 Définitivement empêché pour des causes de santé ou professionnelles, et sur présentation de justificatifs adéquats, le client pourra demander le report ou la résiliation unilatérale de son contrat selon les conditions explicitées à l'article 9.

7.3 L'accès aux cours collectifs est limité, seules les personnes ayant souscrit une formule et réservé leur place sont prioritaires. Lors de votre inscription, si le cours est complet, le logiciel vous proposera de vous inscrire sur liste d'attente. En cas de place qui se libère, vous recevrez un mail vous confirmant votre heureux passage dans la liste des participants au cours.

ARTICLE 8

LA COMMANDE

8.1 — Condition de la commande

Le Client doit être majeur au moment de la passation de la commande. En cas d'indisponibilité d'un service, le Client en sera informé soit directement par un message sur le site, soit par un message sur les réseaux sociaux dédiés, soit par courrier électronique.

En commandant les Services, le Client certifie qu'il s'est assuré qu'il n'est l'objet d'aucune contre-indication à la pratique du sport et plus particulièrement des activités proposées par l'entreprise, à savoir notamment la pole dance, la danse acrobatique, la gymnastique, la pratique du cerceau aérien, le hamac aérien, le stretching, le renforcement musculaire et la danse.

Le nombre de places à chacun des cours étant limité, il est conseillé au Client de réserver ses cours.

8.2 — Processus de commande

L'inscription aux cours collectifs se fait exclusivement par la plateforme de réservation DECIPLUS, accessible depuis notre site internet, via le compte personnel de l'élève ou encore via l'application de réservation DECIPLUS (code centre : upsidedownrennes). Le Client qui souhaite acheter un produit ou service en ligne doit obligatoirement suivre la procédure décrite ci-après. Le Client doit remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées ou s'identifiera grâce à son compte Client s'il en possède déjà un. Le Client doit remplir le bon de commande en ligne en donnant toutes les références des produits choisis, ainsi que les quantités souhaitées. Le Client doit ensuite remplir le bon de réservation en ligne en donnant toutes les références nécessaires (à titre d'exemple : date et horaire de réservation, nom du cours, etc.). Le Client vérifie le détail de sa commande et son prix total. Il a la possibilité de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer, dans un second temps, la commande.

La validation de la commande entraîne l'acceptation des Conditions Générales, la reconnaissance d'en avoir eu une parfaite connaissance et, le cas échéant, la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions. Les informations et renseignements communiqués par le Client lors de la commande engagent celui-ci. En cas d'erreur(s) de saisie, l'entreprise PARIN Amandine ne saurait être tenue responsable des conséquences que cela engendrerait et de l'impossibilité d'assurer la prestation, à titre d'exemple.

8.3 — Signature électronique

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire du Client et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord de celui-ci et constituent une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les cas limitativement prévus dans le présent contrat. En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, le Client est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter l'entreprise.

8.4 — Validation de la commande

Pour que la commande soit validée, le Client devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes Conditions Générales. La commande sera considérée comme définitive à la date de validation de la commande et du paiement du prix par le Client.

La commande souscrite sera effective dès le règlement de la première échéance au studio ou via notre plateforme de réservation : votre compte DECIPLUS sera alors crédité. Cette activation marque le début de l'exécution du service par le studio.

Le règlement des prestations s'effectue en ligne ou occasionnellement au studio – 4 rue du lieutenant colonel Dubois – 35000 Rennes. Les prestations sont toujours réglées avant l'exécution de celles-ci.

La confirmation de la commande sera adressée par mail au client dans les plus brefs délais, sous réserve de la fourniture par le client d'une adresse mail valide ne faisant l'objet d'aucune restriction d'utilisation (adresse mail professionnelle par exemple). Dans ce cas précis, l'entreprise ne saurait être tenue responsable de la non-réception de la confirmation de la commande reprenant l'ensemble des informations contractuelles et emportant preuve de la transaction. Pour toute question relative au suivi d'une commande, le Client doit envoyer un mail à l'adresse suivante : upsidedownrennes@gmail.com. Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de l'entreprise ainsi que les serveurs de ses établissements bancaires dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

ARTICLE 9

MODIFICATION DE RÉSERVATION / ANNULATION

9.1 — Délai d'annulation

La réservation des créneaux de cours réguliers se fait via la plateforme de réservation DECIPLUS accessible depuis le site internet https://upsidedownrennes.fr/, l'application mobile (code centre : upsidedownrennes) ou le lien dédié. L'annulation de la réservation est possible jusqu'à 24h avant le cours. Passé ce délai de 24h, l'adhérent doit prévenir de son absence par mail à upsidedownrennes@gmail.com mais le cours reste dû. La réservation des créneaux de cours particuliers et autres évènements privés se fait par mail à l'adresse upsidedownrennes@gmail.com et sont soumis aux mêmes conditions.

9.2 — Retard

Les créneaux débutent à l'heure indiquée sur le planning. En cas de retard léger de l'adhérent, le professeur est libre de lui refuser l'accès au cours. Au-delà de 5 minutes de retard, pour des raisons de sécurité (échauffement incomplet) et de protocole sanitaire (potentiellement mis en place), l'adhérent ne peut pas assister au cours et le cours reste dû.

9.3 Seuls les cas exceptionnels suivants peuvent générer un report de validité, sous réserve de présentation d'un justificatif récent : raison médicale, grossesse, ou déplacement professionnel en dehors de la région à partir de deux semaines minimum. Le report de validité pourra s'étendre de 1 semaine à plusieurs mois maximum selon le cas. Les dates de validité seront alors décalées du nombre de jours d'arrêt. Pour les grossesses, il commencera au moment de la connaissance de l'état et jusqu'à la reconstruction du périnée sauf avis médical contraire dans un sens ou l'autre.

9.4 Dans les cas sus-listés SEULEMENT, le client peut revendre les cours qui lui restent à consommer à une tierce personne en accord avec l'entreprise en amont et en respectant les dates de validité. Il peut également demander

un remboursement qui se fera au choix du Studio sous forme de virement, de chèque, d'avoirs et/ou de restitution des sommes non encaissées par le Studio. Le calcul de la somme à rembourser par le Studio au client se fera comme suit : montant de la prestation achetée auquel seront soustraits les montants des cours consommés comptés au tarif unitaire, soit 24 €.

9.5 — Incapacité à la pratique

En cas d'incapacité à la pratique de la pole dance ou d'un autre sport aérien décelée en cours d'année, le pratiquant sera alors reporté sur les autres cours proposés par l'entreprise. En cas d'incapacité à la pratique sportive générale en cours d'année, le reste de la formule pourra être remboursé après décompte des cours déjà pris qui seront facturés au tarif unitaire, soit 24 € (sur présentation d'un justificatif adéquat).

9.6 — Report exceptionnel pour préparation de compétition

Un adhérent souhaitant participer à une compétition (qu'elle soit en relation avec la Pole Dance ou non) peut demander un report exceptionnel de 3 mois maximum afin de préparer celle-ci, avec arrêt des prélèvements. Ce report est possible deux fois, sur présentation d'un justificatif d'inscription à la compétition.

9.7 — Arrêt d'une carte avant la fin de la date prévue

Les cartes d'unités ne peuvent donner lieu à aucun remboursement sauf cas prévus dans les articles précédents.

9.8 — Workshops / ateliers / stages

Les workshops / ateliers / stages sont soumis à conditions particulières. En cas d'inscription à un workshop / atelier / stage, celui-ci reste dû peu importe le motif de non-présence. De plus, une fois le paiement effectué, aucun remboursement ne sera accordé. Conformément à l'article L221-28 12° du code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux activités de loisirs fournies à une date ou période déterminée.

9.9 Pour toute modification de réservation de cours (changement de date et/ou horaire), le client peut effectuer ces changements lui-même en direct sur la plateforme de réservation DECIPLUS dédiée à cet effet et/ou sur l'application mobile jusqu'à 24h avant l'horaire du cours en question.

9.10 À titre d'information, les réservations de cours particuliers (faisant l'objet d'une confirmation de la part de l'entreprise) peuvent être reportées à la demande du client à une date ultérieure, une fois seulement et à condition que la demande soit notifiée à l'entreprise, au plus tard 24 heures avant la date prévue lors de la réservation. À défaut d'annulation dans le délai impératif de 24 heures avant le début du cours, le montant du cours sera dû et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation au-delà de ce délai ou si le Client ne se présente pas au cours. Les cours ne pourront être décalés si le Client arrive en retard.

9.11 Les cours pourront être annulés à tout moment par l'entreprise sans avoir à justifier des raisons de leur annulation sous réserve d'en informer les Clients avec un préavis minimal de trois (3) heures. Une telle annulation pourra en particulier intervenir si moins de 4 élèves sont inscrits, en cas d'empêchement du professeur (problème de santé) ou en cas de problème inhérent au local de l'entreprise. Dans ce cas les cours seront crédités sous la forme d'unité de cours pour les cartes ; il en est de même des achats à l'unité qui ne peuvent pas faire l'objet d'un remboursement.

9.12 L'entreprise se réserve également le droit d'annuler les cours à tout moment et sans préavis en cas de problème de sécurité.

9.13 Concernant les services donnant lieu à l'établissement d'un devis (les locations de salle, les évènements particuliers comme EVJF / anniversaires / évènements privés, etc.) : la vente ne sera considérée comme définitive qu'après établissement d'un devis de l'entreprise et envoi à l'acheteur de la confirmation de l'acceptation de la commande (après réception de l'acompte). Les devis établis ont une durée de validité de 15 jours. L'entreprise

accorde au client le droit d'annuler sa réservation ou de diminuer son nombre de participants sans frais jusqu'à sept jours avant la date de l'événement. Au-delà de ce délai, le client ne pourra plus prétendre à aucun remboursement de la part de l'entreprise et l'acompte sera acquis de plein droit en cas d'annulation ; et/ou le tarif facturé sera celui validé par le client en cas de réduction du nombre de participants moins de 7 jours avant la date de l'évènement.

9.14 En cas de répétition d'absences (à partir de 3) sans avoir prévenu : une unité supplémentaire pourra être prélevée sur la carte de l'adhérent, compte tenu du tarif préférentiel dont bénéficie le détenteur d'une carte, du nombre de places limitées par cours et pour pallier les nombreuses places réservées et non annulées.

9.15 L'abonnement illimité est soumis aux mêmes CGV et conditions d'achat que toutes autres cartes et/ou unités. L'abonnement souscrit sera effectif dès le règlement de la première échéance via notre plateforme de réservation, votre compte DECIPLUS sera alors crédité. Cette activation marque le début de l'exécution du service par le studio. Le règlement des prestations s'effectue en ligne. Les prestations sont toujours réglées avant l'exécution de celles-ci. En cas de blessures, sur présentation d'un certificat médical d'aptitude au sport, une prolongation de validité est possible avec le nombre de jours ou semaines. Vous pouvez contracter un abonnement mensuel avec engagement sur une durée de 12 mois. Nos prix sont garantis pour la durée de l'abonnement, sauf augmentation du taux légal de TVA qui entraînerait leur révision automatique et proportionnelle. L'abonnement ILLIMITÉ 12 MOIS est un abonnement avec engagement d'un an à partir de la date d'achat. Le premier mois est exigible dès la souscription de l'abonnement en ligne via notre logiciel DECIPLUS. Il prend en compte les périodes de fermeture du studio annoncées.

L'abonnement est ensuite réglé mensuellement à terme à échoir par prélèvement bancaire mensuel. Une inaptitude médicale à la pratique du sport pourra faire l'objet d'une suspension gratuite de l'abonnement illimité avec engagement 12 mois à compter de la date de présentation d'un certificat médical, pour la durée restante de l'inaptitude, mais en aucun cas à un remboursement. Les suspensions ne sont jamais rétroactives. Durant la période de suspension, il est impossible d'accéder aux cours. Toute suspension prolonge d'autant la durée de la période initiale d'engagement. Il n'est pas possible de résilier un contrat abonnement sauf avec engagement de 12 mois en cas de décès ou de déménagement à plus de 50 km sous justificatif de mutation (bail ou autre). Les frais de résiliation s'élèvent alors à 20 % du montant total annuel (sans remise, prix total de l'année en cours).

ARTICLE 10

PRIX

10.1 Les services sont fournis aux prix en vigueur figurant sur le Site. Le prix des Services est détaillé sur le site du studio – rubrique « Tarifs ». L'entreprise se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date. Les prix sont exprimés en Euros TTC. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande. Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande. Promotions : toutes les ventes sur lesquelles sont appliquées des promotions durant l'année sont soumises aux mêmes conditions générales de vente.

ARTICLE 11

CONDITIONS DE PAIEMENT

11.1 Sauf accord contraire de l'entreprise, le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client.

11.2 Le prix de la commande de certains services (comme les cartes de cours) peut être payé en plusieurs fois selon un échéancier défini d'un commun accord avec l'entreprise. Ces facilités de paiement sont proposées à titre gracieux et facultatif. Le montant total de la carte de cours est toutefois, et sans exception, dû en intégralité à l'entreprise PARIN Amandine dès le premier paiement. De ce fait, le client ne peut interrompre ou bloquer les paiements programmés. Pour toute souscription de ces services, il sera demandé à l'adhérent un RIB afin de mettre en place les virements SEPA ou de renseigner sa carte bancaire (dont les données ne seront pas conservées par l'entreprise mais par le système de paiement en ligne GoCardless).

11.3 L'entreprise met à la disposition du client différents moyens de paiement offrant un maximum de sécurité et de garanties :

- **Par carte bancaire** ou privative (Carte Bleue, carte Visa, Eurocard/Mastercard), en indiquant directement dans la zone prévue à cet effet (saisie sécurisée par cryptage SSL) le numéro de la carte sans espace.
- **Par prélèvement (mandat SEPA)** après accord et signature du client : la mise en place de la demande de prélèvement via la plateforme directement de la part du client nécessite ensuite l'envoi par mail de ses coordonnées bancaires et personnelles à l'adresse upsidedownrennes@gmail.com. Dans le cas où ces dernières ne seraient pas envoyées, le client ne pourrait alors pas bénéficier des services et accéder aux prestations. Sans nouvelle de sa part malgré plusieurs relances par mail, le client se verra suspendre l'accès aux services.
- **Par chèque** en euros, compensable dans une banque française, à l'ordre de l'entreprise PARIN Amandine et adressé à : PARIN Amandine, Upside Down Rennes, 4 bis g rue du lieutenant colonel Dubois, 35000 Rennes. Votre commande est alors réservée pendant sept jours. Au-delà de ce délai, sans réception de votre chèque, elle sera annulée. La commande ne sera traitée qu'à réception de votre chèque et après validation de l'encaissement du montant en question. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception. En outre, l'entreprise se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la réception des commandes effectuées par le Client et de lui interdire l'accès aux cours.

11.4 Le Client garantit à l'entreprise qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande.

11.5 Une facture sera remise à l'acheteur sur simple demande et une facture sera automatiquement déposée sur le profil du client en ligne.

11.6 Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par l'entreprise pour l'utilisation d'un moyen de paiement, ne pourra être facturé au Client sauf en cas de frais bancaires pour impayés.

11.7 En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations de services, le client doit verser à l'entreprise PARIN Amandine une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la réception des prestations. À compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal est révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014). Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (articles L. 441-10 et D. 441-5 du code de commerce).

11.8 En cas d'incident de paiement, la somme due devra être réglée directement au studio par un autre moyen de paiement. En cas de répétition d'incident de paiement, le présent contrat sera résilié de plein droit aux torts exclusifs de l'adhérent et l'entreprise PARIN Amandine sera alors en droit de le poursuivre par tous les moyens légaux à sa disposition (dans un délai d'un mois). Dans le cas où l'adhérent aurait enregistré un autre moyen de

paiement en ligne (de type Wallet ou CB), l'entreprise PARIN Amandine se réserve le droit de prélever la somme due sur ce moyen de paiement.

ARTICLE 12

EXÉCUTION DE LA PRESTATION ET RÉSOLUTION DU CONTRAT

12.1 L'entreprise se réserve le droit de refuser la commande pour un « motif légitime » (au sens défini par la jurisprudence), et notamment (sans que cette liste soit limitative) en cas d'indisponibilité du produit, de demande abusive du client, de présomption d'impossibilité pour le client de contracter ou encore d'intention manifeste pour le client de nuire à l'entreprise.

12.2 L'entreprise se réserve également le droit de refuser la commande dans le cas d'une erreur typographique manifeste conduisant à l'affichage d'un « vil prix », et ceci au moment de la commande passée par le client.

12.3 L'entreprise se réserve le droit de refuser la commande en cas de litige avec le client, de non-paiement total ou partiel d'une commande antérieure, de refus d'autorisation bancaire lors du processus de paiement en ligne.

12.4 Concernant les produits et services, la commande sera exécutée au plus tard dans un délai de trente jours à compter du jour suivant celui où le client a passé sa commande sous réserve de l'acceptation de celle-ci par l'entreprise.

ARTICLE 13

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT

Les prestations objet de ce contrat font l'objet d'un contrat dont la durée est indiquée dans la date de fin de validité du service acheté et choisi par le client. Le contrat n'est pas renouvelable par tacite reconduction. La date de validité des cartes de cours pourra être révisée sur justificatif d'un lieu de domicile situé à plus de 20 km du lieu et en accord avec le responsable du studio.

ARTICLE 14

RÈGLEMENT INTÉRIEUR & RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES AU DÉROULEMENT DU SERVICE

Le client déclare se conformer au règlement intérieur de l'entreprise (affiché à l'accueil de l'école, accessible sur son site internet et en fin de CGV), y adhérer sans restriction ni réserve et respecter l'ensemble des consignes édictées concernant les modalités d'inscription, l'organisation des cours, la ponctualité, le comportement, la tenue réglementaire, les locaux, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité. Tout manquement au règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 15

DÉLAI DE RÉTRACTATION ET REMBOURSEMENT

15.1 Conformément aux dispositions de l'article L221-18 du Code de la consommation, en cas de vente à distance, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat sans avoir à justifier de

motifs, ni à payer de pénalités. Si le délai de quatorze jours vient à expirer un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

15.2 — Formulaire de rétractation

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

À l'attention de PARIN Amandine – Upside Down Rennes, 4 bis g rue du lieutenant colonel Dubois, 35000 Rennes – upsidedownrennes@gmail.com :

Je / Nous (*) vous notifie / notifions (*) par la présente ma / notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) / pour la prestation de services (*) ci-dessous :

— Commandé le (*) / reçu le (*) :
— Nom du (des) consommateur(s) :
— Adresse du (des) consommateur(s) :
— Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :
— Date :

() Rayez la mention inutile.*

15.3 Le droit de rétractation peut être exercé en envoyant un courriel à l'adresse suivante : upsidedownrennes@gmail.com, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Vendeur. Vous pouvez également exercer ce droit directement en ligne via notre formulaire de rétractation, qui génère une confirmation datée sur support durable.

15.4 En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés est remboursé, sous réserve que le Client n'ait pas déjà commencé à utiliser les unités de Cours, objet de l'achat. L'échange ou le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par l'entreprise, de la demande de rétractation.

15.5 Si avec l'accord du Client, les Services ont été pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation, le Client renonce expressément à son droit de rétractation.

15.6 Après le délai de rétractation de 14 jours, en cas d'annulation de la commande par l'acheteur, après acceptation du vendeur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une somme correspondant à 30 % du montant de l'achat sera acquise au vendeur, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi.

ARTICLE 16

RÉCLAMATIONS

16.1 Le client s'engage à vérifier la conformité de la marchandise ou du produit acheté lors de son retrait. En effet, ce dernier devra immédiatement consigner par écrit toute réserve concernant le(s) produit(s) commandé(s) dès lors qu'il constate toute anomalie susceptible d'altérer la conformité du bien et de nature à lui faire renoncer au retrait de la marchandise. À défaut d'une telle notification, le client est censé avoir accepté la marchandise en l'état. Concernant plus particulièrement les prestations de service, les contestations ou réclamations du client devront être émises dans les deux jours ouvrables suivant la date de déroulement du service en question. À défaut d'une telle notification, le service sera censé avoir été accepté sans réserve, avec renonciation expresse et irrévocable du

client à exercer tout recours contre l'entreprise. En cas de contestation, les données conservées dans notre système d'information ont force probante.

ARTICLE 17

FORCE MAJEURE

17.1 L'entreprise ne saurait être en aucun cas tenue responsable de l'inexécution de la réservation en cas de force majeure. De convention expresse, sont aussi considérés comme des cas de force majeure : perturbations, grèves, catastrophes naturelles, guerre, émeutes, incendie, toute autre catastrophe naturelle, même si les conditions d'imprévisibilité, d'irrésistibilité et d'extériorité ne sont pas remplies, fermeture administrative, pandémie. Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

ARTICLE 18

GARANTIE ET RESPONSABILITÉ

18.1 Les Services sont assurés par des professionnels expérimentés qui sont chargés de leur mise en œuvre.

18.2 L'entreprise est tenue de la garantie légale des vices cachés, au sens de l'article 1641 et suivants du Code Civil qui dispose : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus ». Les produits vendus sur le Site « https://upsidedownrennes.fr » sont conformes à la réglementation en vigueur en France. L'entreprise ne garantit pas au Client les éventuelles conséquences dommageables que ces vices cachés auraient pu entraîner.

18.3 L'entreprise met à disposition des Clients un espace vestiaire leur permettant de se changer. Les affaires des Clients restent sous leur entière responsabilité et la responsabilité de l'entreprise ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol. Dès lors aucune faute ne pourra être retenue à l'encontre de l'entreprise ni de ses installations.

18.4 L'entreprise PARIN Amandine, dans le processus de vente en ligne, n'est tenue que par une obligation de moyen ; sa responsabilité ne pourra pas être engagée pour tout dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires. Dans l'éventualité où l'entreprise se trouve dans l'impossibilité d'exécuter le service commandé lors de la réservation, elle s'engage à offrir au Client un autre service de qualité égale ou supérieure, et à prendre éventuellement à sa charge toute différence de prix qui en découlerait. L'entreprise n'est tenue à l'égard du Client que d'une obligation de moyen et non de résultat. En ce qui concerne les réservations faites pour satisfaire les besoins professionnels, l'entreprise PARIN Amandine n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, dommages ou frais, qui pourraient survenir.

ARTICLE 19

CONSERVATION ET ARCHIVAGE DES DOCUMENTS

19.1 L'archivage des données des transactions est effectué sur un support fiable et durable, conformément à l'article 1348 du Code civil français. Il est donc effectué en conformité avec la norme AFNOR Z 42-013 portant sur la conception et l'exploitation de systèmes informatiques en vue d'assurer la conservation et l'intégrité des enregistrements stockés dans ces systèmes.

ARTICLE 20

INFORMATIONS NOMINATIVES ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

20.1 PARIN Amandine exerce un traitement de données personnelles destiné à l'exécution des services et à la gestion de la relation avec les clients. Il est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement général sur la protection des données (règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 – RGPD). Le site http://upsidedownrennes.fr ne contient pas et n'exploite pas de données personnelles au titre de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu. La plupart des informations fournies dans notre plateforme de réservation en ligne DECIPLUS sont obligatoires. Ces informations servent : à l'instruction de vos demandes ; à la connaissance clients. La demande de données conditionne donc la conclusion du contrat. Elle a un caractère contractuel. La personne concernée est tenue de fournir ces données. À défaut, elle ne pourra pas bénéficier des prestations de Upside Down Rennes. L'utilisateur fournit ces informations en toute connaissance de cause, notamment lorsqu'il procède par lui-même à leur saisie. Il est alors précisé à l'utilisateur du site l'obligation ou non de fournir ces informations. Le responsable du traitement et le destinataire des données est Upside Down Rennes. Ce dernier n'a pas l'intention d'effectuer un transfert de données à caractère personnel vers un tiers. Les données seront conservées uniquement pendant la durée du contrat.

Conformément au règlement, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Le client a donc le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, de s'opposer au traitement, à la portabilité de ses données, d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Toute demande peut être adressée par écrit à l'adresse mail suivante : upsidedownrennes@gmail.com. Lorsqu'il est permis aux utilisateurs de déposer du contenu sur ce site, Upside Down Rennes se réserve le droit de supprimer, sans mise en demeure préalable, tout contenu déposé qui contreviendrait à la législation applicable en France, en particulier aux dispositions relatives à la protection des données. Le cas échéant, Upside Down Rennes se réserve également la possibilité de mettre en cause la responsabilité civile et/ou pénale de l'utilisateur, notamment en cas de message à caractère raciste, injurieux, diffamant, ou pornographique, quel que soit le support utilisé (texte, photographie…). À l'occasion de l'utilisation du site http://upsidedownrennes.fr, peuvent être recueillies : l'URL des liens par l'intermédiaire desquels l'utilisateur a accédé au site, le fournisseur d'accès de l'utilisateur, l'adresse de protocole Internet (IP) de l'utilisateur.

ARTICLE 21

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

21.1 En accord avec les lois régissant la propriété intellectuelle (droits de propriété littéraires et artistiques, droits de propriété industriels), le présent site et tous les éléments, marques, dessins, modèles, logos, graphiques, etc. se trouvant dans le présent site sont la propriété exclusive de l'entreprise PARIN Amandine et de ses partenaires, ces derniers ne concédant aucune licence, ni aucun autre droit que celui de consulter le site. La reproduction ou l'utilisation de tout ou partie de ces éléments est seulement autorisée aux fins exclusives d'information pour un usage personnel et privé, toute reproduction et toute utilisation de copies réalisées à d'autres fins étant expressément interdites. Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la propriété intellectuelle, sauf autorisation préalable et écrite de l'entreprise. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit et exprès de l'entreprise PARIN Amandine.

ARTICLE 22

LOI APPLICABLE, LITIGES

22.1 Les présentes CGV en ligne sont soumises à la loi française conformément aux directives européennes, nonobstant toute règle relative aux conflits de lois. En cas de litige, les parties privilégieront le règlement à l'amiable. Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent contrat entre l'entreprise PARIN Amandine et une personne physique ou morale considérée comme consommateur sera porté devant les Tribunaux français, conformément aux dispositions des articles 46 à 48 du NCPC. Pour toute relation contractuelle de type Business to Business entre l'entreprise PARIN Amandine et une personne morale, l'attribution des juridictions compétentes est confiée aux tribunaux de Rennes.

22.2 Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges : lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION – CM2C

CM2C
49 rue de Ponthieu, 75008 Paris
Tél. : 01 89 47 00 14
Site : cm2c.net/declarer-un-litige.php
Mail : litiges@cm2c.net

ARTICLE 23

PERSONNES MINEURES

23.1 Il est entendu que les personnes considérées juridiquement incapables de contracter au sens des articles 1123 et suivants du Code Civil, notamment les enfants mineurs non émancipés, devront obligatoirement obtenir l'autorisation de leur représentant légal préalablement à toute réservation. Toute personne qui procède à une inscription garantit être majeure et légalement responsable du participant qu'elle inscrit.

23.2 Upside Down Rennes décline toute responsabilité sur les enfants mineurs en dehors du studio où les enfants sont avec leur professeur. Dans la mesure où le studio est un lieu public accessible de la rue, il appartient aux parents d'évaluer leur degré de liberté ou de les faire accompagner jusqu'à la salle de cours. C'est la responsabilité des parents d'accompagner les enfants jusqu'au vestiaire de leur salle de cours, puis d'aller les rechercher au vestiaire. La responsabilité des professeurs est limitée à la salle de cours. Les professeurs n'ont pas à aller chercher les enfants à l'entrée ou dans la rue.

ARTICLE 24

LANGUE DU CONTRAT

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ANNEXE 1

SERVICES ET TARIFS

Cette annexe décrit les Services et Tarifs applicables à compter du 1er août 2024.

La découverte

1ER COURS DÉCOUVERTE — 14 €

Offre spéciale : votre premier cours. Valable 1 fois / personne et pendant 1 mois.

Nos formules — en collectif

Toutes nos prestations « Formules » sont valables sur toutes nos disciplines au planning (hors stages et ateliers).

UNITÉ — 24 €

Valable 1 mois à partir de l'achat.

CARTE DE 5 COURS — 115 €

Payable en 1× ou 2× 57,50 €. Valable 2 mois.

CARTE DE 10 COURS — 220 €

Payable en 1× ou 3× 73,33 €. Valable 4 mois.

CARTE DE 20 COURS — 420 €

Payable en 1× ou 5× 84 €. Valable 6 mois.

CARTE DE 40 COURS — 790 €

Payable en 1× ou 12× 65,83 €. Valable 12 mois.

CARTE DE 80 COURS — 1500 €

Payable en 1× ou 12× 125 €. Valable 12 mois.

CARTE DE 120 COURS — 2140 €

Payable en 1× ou 12× 178,33 €. Valable 12 mois.

ABONNEMENT ILLIMITÉ — 250 € / MOIS

Voir conditions de l'abonnement (article 9.15).

Tarifs spéciaux

−10 % pour les étudiants et bénéficiaires des minima sociaux, valable sur l'achat d'une carte de cours collectif (sur présentation d'un justificatif). La réduction ne s'applique pas à l'abonnement addict, aux cours à l'unité, aux cours particuliers, aux practices, stages et workshops.

Nos formules — en particulier

COURS PARTICULIER 1H — SOLO : 60 €

Valable 1 mois.

COURS PARTICULIER 1H — DUO : 50 € / PERS.

Valable 1 mois.

COURS PARTICULIER 1H — TRIO : 40 € / PERS.

Valable 1 mois.

CARTE 5 COURS PARTICULIERS — 275 €

Valable 3 mois. Sur RDV, non réservable en ligne.

CARTE 10 COURS PARTICULIERS — 525 €

Valable 6 mois. Sur RDV, non réservable en ligne.

COACHING PRIVATIF

Demande par mail.

Entraînement seul ou à plusieurs (practice)

1H — 12 € / PERSONNE

Valable 3 mois.

1H30 — 18 € / PERSONNE

Valable 3 mois.

EVJF / EVG

Enterrement de vie de jeune fille et de garçon : 1h (sans show) — 25 € par personne, minimum 5 personnes, acompte de 125 € demandé. Service non disponible sur le site. La réservation se fait par mail à l'adresse upsidedownrennes@gmail.com.

ANNEXE 2

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dans ce contrat, il est mentionné le terme « formule », qui inclut les cartes d'unités et toutes les différentes formules pouvant être proposées selon les saisons. L'entreprise individuelle PARIN Amandine sous le nom de marque Upside Down Rennes.

I — Adhésion

Participer à un cours confirme l'acceptation du présent règlement intérieur et des CGV. L'adhérent doit fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités de Upside Down Rennes dans le mois qui suit le règlement de la formule choisie (ou de la 1re échéance dans le cas d'un paiement en plusieurs fois). Si ce certificat n'est pas fourni dans les délais, Upside Down Rennes se dédouane de toutes conséquences physiques ou morales pouvant intervenir suite à la pratique des activités proposées et se réserve le droit de ne plus accepter l'adhérent en cours.

L'adhérent s'engage sans condition à déclarer tout événement de nature à limiter, déconseiller, voire interdire la pratique des activités proposées par Upside Down Rennes survenant postérieurement à la date d'obtention du certificat médical présenté. Le non-respect de cette obligation exonérera Upside Down Rennes de toute responsabilité en raison du risque créé par l'adhérent et aucun remboursement ne sera accordé.

II — Assurance

Pour pratiquer une activité sportive collective, il est indispensable d'être assuré en responsabilité civile. Cette assurance est généralement incluse dans le contrat multirisque habitation. La garantie responsabilité civile souscrite couvre les dommages aux tiers causés par votre faute, par imprudence ou par négligence. Certains dommages ne sont pas couverts par la garantie : il s'agit notamment du dommage que vous causez à vous-même ou à vos proches. Pour être certain d'être garanti, il est nécessaire d'avertir l'assureur de la pratique du sport, car il existe dans les contrats de nombreuses exclusions.

Pour être garanti pour des dommages corporels que vous pourriez subir, il est recommandé de souscrire une assurance personnelle individuelle accident. La non-souscription à cette assurance exonérera Upside Down Rennes de toute responsabilité en raison du risque créé par l'adhérent et aucun remboursement ne sera accordé.

Upside Down Rennes est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, mais ne pourra être mis en cause en cas d'accident, maladie, dommage ou décès résultant de l'inobservation des consignes de sécurité. Le Client reconnaît avoir été informé que les cours proposés peuvent présenter des difficultés physiques particulières et y participer volontairement en toute connaissance de cause. Le Client reconnaît aussi avoir pris connaissance que la pratique des disciplines enseignées peut présenter un risque de blessure, de perte de biens, voire de décès. PARIN Amandine ne pourra être poursuivie pour toute cause de blessure, dommages à la propriété / perte ou décès, qu'elle soit causée par négligence ou autrement.

En achetant une prestation à Upside Down Rennes, vous déclarez avoir pris pleinement connaissance des risques qu'engendre cette activité et vous les acceptez. Ainsi vous vous reconnaissez responsable de toutes conséquences qui pourraient être liées à la pratique des activités physiques dispensées à Upside Down Rennes et dégagez de toute responsabilité Upside Down Rennes, les membres de son équipe ou invités externes. Vous renoncez à toute plainte en cas d'accident, blessure, dommage ou douleurs causées par votre participation à un cours ou practice au sein de Upside Down Rennes.

Le Client atteste, par la remise d'un certificat médical, son aptitude à suivre les cours diffusés par Upside Down Rennes dont il déclare avoir une parfaite et entière connaissance du contenu. À défaut de remise d'un certificat médical, le Client exonère Upside Down Rennes de toute réclamation ou action visant à engager la responsabilité de cette dernière en raison des dommages survenus durant les cours en raison de l'état de santé du Client. En cas d'accident, l'adhérent est tenu d'en faire la déclaration dans un délai de 48 heures auprès de Upside Down Rennes en recommandé avec accusé de réception. Passé ce délai, elle ne sera pas prise en compte. À aucun moment la responsabilité de Upside Down Rennes ne pourra être engagée en cas de vol d'effets personnels, valeurs, objets précieux… appartenant à toute personne fréquentant l'établissement.

III — État de santé, hygiène & conditions d'accès

Upside Down Rennes tient à avertir les adhérents ou pratiquants occasionnels du contenu de la liste des principales contre-indications à la pratique de la pole dance afin qu'ils en tiennent compte lors de leur inscription aux cours. Voici la liste NON EXHAUSTIVE : grossesse ; fragilité / blessures du dos et des articulations (hernies, ostéoporose) ; problème cardiaque ; post-natal récent (abdominaux encore fragiles) ; hémophilie ou prise d'anticoagulant (contacts, « coups » avec la barre) ; asthme à l'effort.

D'autre part, vous acceptez de ne jamais venir prendre un cours en état d'ébriété, de ne pas avoir pris de drogues ou de médicaments non recommandés tels que ceux avertissant d'une possible gêne de clairvoyance, d'équilibre, de trouble de l'ouïe ou de la vue ainsi que ceux indiquant la somnolence. L'accès au cours sera refusé en cas de maladie, blessures, état d'ivresse, emprise de drogue ou de médicaments.

Les cours techniques se font par niveau de pratique (Pole 1, Pole 2, Pole 3, Pole 4-5, Cerceau débutant, inter). Les professeurs affectent un niveau à l'adhérent qui est alors invité à se positionner autant que possible, et pendant toute la durée de sa formule, sur un créneau de cours qui lui convient et qui correspond à son niveau.

Practices : les practices sont des plages horaires mises à votre disposition pour vos entraînements personnels en présence d'un membre de Upside Down Rennes sans surveillance directe. Des règles de sécurité et d'hygiène supplémentaires sont donc à respecter : veiller à s'échauffer et à s'étirer correctement, à se laver les mains avant et après la pratique ; ne pas tenter de figures que vous n'avez pas apprises au préalable ; pratiquer toutes les inversions avec un tapis de protection obligatoirement ; laisser les lieux dans le même état qu'à votre arrivée (ranger les tapis de sol, briques de yoga, bouteille d'eau, chiffon… et nettoyer les barres utilisées). Upside Down Rennes ne sera en aucun cas tenu responsable des éventuels incidents / accidents / décès survenus durant ces sessions en cas de non-respect de ces consignes de sécurité.

- Tous les bijoux (bagues, bracelets, montres) et tous piercings doivent être retirés avant le début du cours.
- Ne pas appliquer de produit corporel, comme de la crème hydratante ou de l'huile, le jour du cours afin de garder l'adhérence de la peau avec les barres.
- Les grips contenant de la rosine / résine colophane type monkey hand vert, Polove, etc. sont strictement interdits.
- Une tenue adéquate est requise : short court, brassière / débardeur et tenue chaude pour les échauffements et étirements.
- Les chaussures, trottinettes, etc. doivent rester à l'entrée.
- Il est interdit de manger ou fumer dans le studio.
- Restez toujours vigilant et concentré pendant l'exécution des mouvements, même ceux déjà acquis.
- Vous autorisez Upside Down Rennes ou les personnes présentes à effectuer le nécessaire en cas d'accident et à prévenir les secours le cas échéant.

IV — Administratif et conditions d'inscription

Vous fournissez à Upside Down Rennes un contact en cas d'urgence. Vous vous engagez à transmettre à Upside Down Rennes vos nouvelles coordonnées (email, adresse postale et mobile) en cas de changement. Lors des représentations publiques, des photos peuvent être prises et des vidéos réalisées. L'école est susceptible de les diffuser avec l'accord de l'élève (signature d'une autorisation).

V — Les participants admissibles

5.1 Les participant(e)s sont âgés de plus de 16 ans.
5.2 Nous n'acceptons aucun spectateur ni aucun accompagnateur, exception faite des cours particuliers.
5.3 La présence des animaux de compagnie n'est pas admise dans les salles de cours.

VI — Planning, vacances, horaires

6.1 **Vacances :** le studio sera fermé environ 10 semaines par an ainsi que certains jours fériés selon un planning défini et annoncé sur le site internet. Ces fermetures sont incluses dans les formules. Elles ne donneront donc en aucun cas lieu à un report de fin de cartes, remboursement ou autre réclamation. L'école sera ouverte uniquement aux heures indiquées sur le planning. Upside Down Rennes sera donc officiellement ouverte durant 42 semaines réparties dans l'année selon un planning annoncé sur le site internet. Pour toute demande de cours particuliers hors horaires habituels, merci d'en faire la demande directement à l'adresse mail upsidedownrennes@gmail.com.

6.2 Le planning est établi en fonction des disponibilités des professeurs. Les horaires des activités sont affichés dans la salle et ne sont pas contractuels. Ils peuvent être modulés, complétés ou annulés pour diverses raisons (absence de professeur, nombre insuffisant d'adhérents).

VII — Report, remboursement, modification, annulation

7.1 **Réservation / délai d'annulation :** la réservation des créneaux de cours se fait via la plateforme de réservation DECIPLUS ou l'application mobile. L'annulation de la réservation est possible jusqu'à 24h avant le cours. Passé ce délai de 24h, l'adhérent doit prévenir de son absence en annulant sa présence via la plateforme de cours ou l'application mobile mais le cours reste dû.

7.2 **Retard :** les créneaux débutent à l'heure indiquée sur le planning. En cas de retard léger de l'adhérent, le professeur est libre de lui refuser l'accès au cours. Au-delà de 5 minutes de retard, pour des raisons de sécurité (échauffement incomplet) et de protocole sanitaire, l'adhérent ne peut pas assister au cours et le cours est perdu.

VIII — Confidentialité, dégradation, comportement

8.1 Toutes les chorégraphies et figures, techniques, échauffements contenus dans les cours de Upside Down Rennes sont l'exclusivité de PARIN Amandine, de ses professeurs ou des intervenants extérieurs sollicités. Tout élève fréquentant les cours de Upside Down Rennes s'engage à ne rien diffuser hors de l'école sans autorisation ou à des fins rentables.

8.2 Aucun comportement dangereux ne sera accepté. Vous ne pouvez faire aucune figure ou mouvement non demandé par votre professeur.

8.3 Le non-respect du règlement intérieur ou acte de dégradation, violence, vol ou inconvenance de la part des élèves ou des accompagnateurs pourra entraîner une exclusion provisoire ou définitive. En cas de dommages, ceux-ci seront attribués à l'élève responsable qui devra le remboursement des dégâts. Si l'exclusion est définitive, l'abonnement ne sera pas remboursé.

IX — Règles générales relatives au déroulement du service

Le Client déclare se conformer au règlement intérieur de l'école affiché dans les vestiaires de l'école et y adhérer sans restriction ni réserve et respecter l'ensemble des consignes édictées concernant les modalités d'inscription, l'organisation des cours, la ponctualité, le comportement, la tenue réglementaire, les locaux, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité. Tout manquement au règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.